



Le Courrier Laïque N°233 octobre 2025









ORGANISÉE PAR LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE MORLANWELZ ET LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

(SAX)

(BASSE)

Vendredi 17 octobre

Entrée 12€ Préventes:10€ CONFIRMATION PAR VERSEMENT

20h

LE MOIS DES DIVERSITÉS



Dans ce numéro

Une interrogation légitime	p. 3
GAZA: refusons l'innommable	p. 4
et soyons acteurs du futur	
Jeudi 9 octobre à 19h : « L'esprit du Rock » Avec Vincent Dufresne et Jean-Luc Dubart	p. 6
Mardi 14 octobre à 19 h 30 : « Les empires contre-attaquent » L'urgence de défendre le socle	p. 8
laïque, Conférence-débat avec François Fink	
Vendredi 17 octobre à 20h : 22ème soirée Jazz : « SONGS FOR TOOTS » - Hommage à	p. 10
Toots Thielemans	
Jeudi 2 octobre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 14
Lundi 6 et 27 octobre à 14h : atelier d'aquarelle	p. 14
Mardis 7 et 21 octobre à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 14
Souvenir des « Les Lundis du préau » du 15 septembre	p. 15
20 octobre : « Les Lundis du Préau » à 12h30 : Repas mensuel	p. 15
À 14h15 : « La plus précieuse des marchandises » de Michel Hazanavicius	

Accueil: 064/44 23 26 - Mail: laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise: 0478/39 27 96

Mail: yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une interrogation légitime pour toute association qui veut vivre et progresser.

L'organe d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz met tout en œuvre pour vous présenter des activités variées au juste prix, voire gratuites.

Malheureusement, la participation diminue malgré la qualité de nos conférenciers, de nos spectacles alors que nous adaptons nos horaires autant que possible pour satisfaire le mieux possible les personnes en activités et les retraités.

Les horaires de fréquentation de nos activités ne sont pas plus difficiles que ceux d'autres activités culturelles ou récréatives.

Au moment où la société démocratique et les valeurs défendues par le mouvement laïque sont menacées, nous nous interrogeons sur l'intérêt porté à nos activités comme à nos objectifs.

Nous sommes ouverts à toutes réflexions ou propositions qui visent à répondre à vos attentes.

Yvan Nicaise Président

Dans l'idéal laïque, il y a de la place pour la liberté et la diversité, pour toutes les opinons, toutes les expressions visant à comprendre et défendre la démocratie.

Tous ces éléments contribuent à forger une société solidaire, solidement ancrée sur ses inamovibles piliers :

Liberté, Egalité, Solidarité.

GAZA: refusons l'innommable et soyons acteurs du futur



Face à la situation dramatique et inhumaine que vivent, depuis des mois, la population de la bande de Gaza, le Centre d'Action laïque, par une lettre adressée au Premier ministre, appelle le gouvernement belge à agir fermement et concrètement pour que cesse ce véritable crime contre l'humanité et qu'un Etat palestinien soit d'urgence reconnu.

Monsieur le Premier ministre,

Aucun État vraiment démocratique ne peut se contenter d'assister à des **crimes contre l'humanité** qui se déroulent sous ses yeux.

Aucun État ne peut se cacher derrière l'absence de consensus entre pays membres de l'Union européenne.

La Belgique qui s'honore de défendre le droit international, le droit humanitaire, les Conventions de Genève doit agir fermement et concrètement pour que cessent ces crimes perpétrés à Gaza.

Monsieur le Premier Ministre,

Ce lundi 1^{er} septembre 2025, en Conseil des Ministres, vous allez aborder la situation dramatique à Gaza et la question de la reconnaissance de la Palestine. Nous appelons le gouvernement belge à agir en conformité avec ses obligations internationales en vue de faire respecter le droit international humanitaire

notamment la 4ème convention de Genève (article 23) qui oblige les Parties à autoriser le libre passage des envois de matériel médical et hospitalier, ainsi que de denrées alimentaires de première nécessité, destinés aux civils.

Aujourd'hui, alors que « l'état de famine » est déclaré à Gaza, selon les chiffres des organisations des Nations unies,



plus de 6000 camions d'aide sont bloqués par les forces israéliennes en Égypte, à la frontière de Rafah vers Gaza. Or, selon les Nations unies, 500 à 600 véhicules pourraient rentrer quotidiennement à Gaza.

La famine des populations civiles est devenue une arme de guerre utilisée par le gouvernement d'Israël. Il s'agit d'un crime contre l'humanité qui peut être constitutif d'un crime de génocide.



La Belgique, État partie à la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide, a l'obligation de prendre les mesures en vue d'empêcher ces crimes.

Nous soutenons les propositions avancées par le ministre des Affaires étrangères Maxime Prévot ce mercredi 27 août, permettant à la Belgique d'agir seule ou avec d'autres États et au-delà avec l'Union Européenne et les instances des Nations Unies.

Nous appelons à la création immédiate d'un couloir humanitaire sous contrôle international avec la participation de notre pays.

Monsieur le Premier Ministre,

Notre pays a de manière constante depuis des années plaidé au sein des instances de Nations unies pour la **reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du droit à l'autodétermination**. C'est à ce titre que la diplomatie belge a constamment soutenu la reconnaissance de l'État de Palestine au côté de l'État d'Israël, ouvrant un Consulat de Belgique à Jérusalem-Est et entretenant des relations économiques, sociales et culturelles avec les deux entités.

Aujourd'hui, la colonisation accélérée de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est par Israël et l'annexion des terres palestiniennes nécessitent de prendre d'urgence la décision, seule garante de la coexistence possible des deux peuples, de reconnaissance de l'État de Palestine.

C'est aussi ce que réclament de très nombreuses associations de la société civile ainsi que la majorité des élus du Parlement.

Dans l'espoir d'être entendus, veuillez croire, M. le Premier Ministre, en l'expression de notre haute considération,

Véronique De Keyser Présidente du Centre d'Action Laïque

L'ESPRIT DU ROCK

9 OCTOBRE 19H-22H **MORLANWELZ**

Soirée philosophique et musicale sur les thèmes de la liberté d'expression et de l'extrême droite



Reprises de : **Pink Flovd Supertramp** Tracy Chapman Bruce Springsteen Simon & Garfunkel



MAISON DE LA LAÏCITÉ DE MORLANWELZ - PLACE ALBERT 1ER 16A

RESERVATIONS: laicite.mlz@hotmail.com - 064/44.23.26 melissa.hassaini@laicite.net - 064/55.90.05

GRATUIT

www.picardie-laique.be











Jeudi 9 octobre à 19h « L'esprit du Rock »

Avec Vincent Dufresne et Jean-Luc Dubart

Une soirée philosophique et musicale autour des thèmes de la liberté d'expression et de l'extrême droite

Intervenants

- Vincent Dufresne : musicien, infirmier et animateur en musicothérapie au centre psychiatrique « Les Marronniers »
- Jean-Luc Dubart : philosophe, professeur de philosophie à la retraite

Pour beaucoup d'entre nous, le rock occupa une place importante dans notre jeunesse et/ou celle de nos enfants.

Pensons à Pink Floyd, Supertramp, Tracy Chapman, John Lennon et bien d'autres.

Mais connaissons-nous vraiment les textes et les idées portées ?

Le récital présenté mêlera musique rock jouée en live avec projection des paroles traduites et les interventions d'un philosophe qui analysera les textes et les replacera dans les grands débats d'idées.

Ce format ping-pong inspiré pour nourrir les oreilles et l'esprit attirera aussi bien les amateurs de musique que les curieux de philosophie.

Il permet une approche plus vivante et accessible de la réflexion politique.

Soirée gratuite dans une ambiance cabaret décontractée Le bar sera ouvert avec « quelques grignotages »

Public: Tout public à partir de 12 ans **Réservation**: voir affiche ci-contre







INFO

AU 064 44 23 26 / LAICITE.MLZ@HOTMAIL.COM Entrée gratuite - réservation souhaitée Place albert 1er 16a - Morianwei 7





EN COLLABORATION AVEC





Mardi 14 octobre à 19 h 30 « Les empires contre-attaquent » L'urgence de défendre le socle laïque Conférence-débat avec François Fink

Cette conférence était programmée le jeudi 13 mai 2025 mais avait été annulée en raison de l'impossibilité du conférencier d'être présent.

L'agression russe généralisée contre l'Ukraine est un réveil brutal pour les sociétés européennes qui pensaient en avoir fini avec la guerre.

Dans le même temps, les démocraties sont fragilisées par la montée des extrêmes. Rappelons-nous la tentative de prise du Capitole par les partisans de Trump et son élection présidentielle américaine en 2024.

Trump réélu, l'impensable pensions-nous! Et pourtant...

Nous constatons aussi, dans de nombreuses régions du monde, l'installation de régimes illibéraux et, dans l'Europe même, le retour de l'extrême droite dans le paysage politique.

Cette tendance au repli sur soi, au nationalisme et au fondamentalisme religieux menace les droits fondamentaux, droits que nous, laïques, considérons comme inviolables dans une démocratie. Face à ces défis, il est urgent de mener une réflexion sur la manière dont on doit défendre les valeurs laïques, dans un nouveau (dés)ordre international qui chamboule nos repères.

C'est pourquoi nous avons fait appel à François Fink pour nous aider à mieux appréhender ces situations qui nous concernent tous.

Connaître notre conférencier

François Fink est chargé de plaidoyer dans les affaires européennes et internationales au nom du Centre d'Action Laïque. Titulaire d'un doctorat en droit international de l'Université de Strasbourg, il a enseigné dans plusieurs universités européennes. Il est l'auteur de *Les croisés de la contre-révolution* (Liberté j'écris ton nom, 2021), de publications académiques et de nombreux articles portant sur des sujets liés à la laïcité dans le monde parus dans *Espace de Libertés*.



Entrée libre – réservation souhaitée et non obligatoire.

Yvan Nicaise

23e SOIRÉE

SONGS FOR TOOTS





PATRICK WANTE (DRUMS) OLIVIER POUMAY (HARMONICA)

HERVÉ NOIROT (PIANO)

MICHEL MAINIL (SAX) JACQUES PILI (BASSE)

ORGANISÉE PAR LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE MORLANWELZ ET LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Vendredi 17 octobre

Entrée 12€
Préventes :10€

CONFIRMATION PAR VERSEMENT AU COMPTE BE76 0682 1971 1895 AVEC EN COMMUNICATION "JAZZ NOM ET NOMBRE DE



rlanwelz

20h

Réservations 064/44.23.26 ou laicite.mlz@hotmail.com

Place Alb<mark>ert 1er, 16A</mark> 7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise



Vendredi 17 octobre à 20h 22^{ème} soirée Jazz « SONGS FOR TOOTS » Hommage à Toots Thielemans

Une 23^{ème} soirée exceptionnelle

Un voyage sensoriel où les envolées chaleureuses du saxophone s'entrelacent avec les accents bluesy de l'harmonica. Ce concert unique réunit deux voix emblématiques du jazz — l'une cuivrée, l'autre vibrante — pour un dialogue musical aussi inattendu qu'envoûtant.

Qui dit harmonica sous-entend un hommage au grand Toots Thielemans.

Qui ne connaît pas *Bluette*, composée fin 1962, qui deviendra un standard de jazz qui lui vaudra une renommée internationale.

Oui mais pas seulement : il y aura aussi des standards revisités où swing, be-bop blues s'entrelacent. Un quintet de solistes reconnu sur la scène internationale, capables de transformer chaque note en émotion palpable.

Jugez plutôt:

Olivier Poumay (harmonica), Michel Mainil (sax), Hervé Noirot (piano), Jacques Pili (basse), Patrick Wante (drums).

Tous ces musiciens se produisent régulièrement en Belgique ou à l'étranger, notamment, dans des lieux emblématiques de jazz bruxellois tels que « Les Lundis d'Hortense », « The Music Village », et au Jazz Festival à Verviers.

Entrée : 12 € Membres et prévente : 10 €

Réservation souhaitée au 064/44 23 26 ou laicite.mlz @hotmail.com Places limitées et numérotées.

Paiement confirmant la réservation au compte de la ML : BE76 0682 1971 1895 avec la mention « nom - Jazz octobre »

Présentation de ce super quintet



Olivier Poumay a commencé son parcours musical avec l'harmonica diatonique, jouant de la country et du blues, comme en témoignent ses collaborations sur des albums tels que *It's Boogie Time* avec les Boogie Workers, *Mûr pour le blues* avec Zu, ou *Souffleurs de blues* avec Hervé Krief. Il découvre ensuite l'harmonica chromatique et se consacre au jazz, d'abord à l'académie d'Amay, puis au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, où il obtient son Premier prix d'harmonica jazz en 1997. Sa carrière s'enrichit de

rencontres marquantes, notamment avec Toots Thielemans, qui le recommande comme professeur d'harmonicistes belges.

Pédagogue passionné, il marque l'histoire de l'harmonica en publiant en 2013 Apprendre la musique par l'harmonica chromatique, suivie de L'harmonica diatonique, c'est dans la poche.

Il se produit sur des scènes internationales – Belgique, Pays-Bas, Irlande, France, Suisse, Portugal, Cuba, Pologne, Russie –, porté par une passion pour l'improvisation et une curiosité sans limite qui unissent traditions et innovations.



Michel Mainil figure parmi les musiciens les plus actifs sur la scène jazz, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Il est l'auteur de 3 biographies de personnalités du jazz belge. Il s'est produit très tôt au sein de nombreux groupes ou de formations tous styles : petites ou grandes formations de jazz, groupes de salsa, combos de musique africaine, interventions dans des projets théâtraux, poétiques, nombreux enregistrements studio, etc. Attiré par l'Afrique, il séjournera au Cameroun où il s'initiera à la musique africaine et s'y produira.

Il participe à de nombreux spectacles théâtraux, notamment avec le Studio-théâtre, le Collectif Théâtre, Aucun Mérite, le Théâtre Jean Vilar etc. Il dirige ses propres projets dont un quartet de jazz, Kind

of Blue Tribute (Hommage à Miles Davis), Christmas Mood, « Monk, sculpteur de silence », etc.

<u>Il d</u>onne de nombreux stages de jazz pour la Province de Hainaut, le Gaume Jazz Festival, en France. Professeur en Académie, à l'Ecole "Mouvement" à Waterloo, à la Boîte à Zic à Nivelles. Également des stages d'improvisations musico-théâtrales (Collectif 1984, Centre Barbiana).



Hervé Noirot, dès l'âge de 15 ans, effectue des études supérieures de musique au sein des Conservatoires royaux de Bruxelles et de Liège. Il y obtient les Premiers Prix de piano (classe de Jean-Claude Vanden Eynden), de musique de chambre et de solfège, le certificat Supérieur d'analyse musicale et une Licence en piano jazz (classe d'Eric Legnini).

Pianiste de Liane Foly et de Vladimir Cosma, Hervé accompagne également de nombreux artistes en Belgique et en France.

En plus des nombreux concerts et des tournées en Europe et un

peu partout dans le monde, Hervé enseigne l'harmonie pratique et l'improvisation à l'IMEP à Namur ainsi que le piano au sein de sa classe privée.

Hervé est par ailleurs conférencier au Conservatoire royal de Bruxelles, professeur au Stage International de Musique de Namur, Formateur aux Choralies de Vaison-la-Romaine et Professeur de piano.



Jacques Pili est, faut-il le préciser, un Morlanwelzien. Bassiste, contrebassiste, direction musicale & artistique, arrangeur et diplômé en basse électrique, composition et harmonie du Conservatoire royal de Bruxelles dans la section jazz.

Il n'a pas encore 20 ans lorsqu'il part pour la première fois en tournée avec Marc Morgan et foulera pour la première fois les planches de l'Olympia.

Il intègre ensuite le groupe de William Dunker avec qui, il

bourlinguera pendant trois années pour des concerts en Belgique et au Canada. En 2000, il intègre le band de Maurane durant 8 ans et fut le directeur musical de cette regrettée chanteuse.

L'année 2005, il rencontre Michel Fugain et Lara Fabian. Avec ce premier, il est dans un premier temps engagé pour une tournée d'été et des concerts un peu partout dans le monde, une comédie musicale aux Folies Bergères. Des enregistrements d'albums et dvd Live ponctueront cette collaboration qui se terminera en 2013.

Avec Lara Fabian, jusqu'en 2009, il fut directeur musical et bassiste, ponctué par un album live au Zénith de Paris.

En 2007, il rencontre la chanteuse Pauline avec qui il enregistre le titre « Allo le monde » et trois albums suivis d'une nouvelle tournée.

Il enregistre, en 2016, un album live à l'Olympia pour l'association *Les Petits Frères des Pauvres* et fera partie du band de l'émission « les chansons d'abord » sur France 3 présentée par Natacha St Pier.

De 2011 à 2018 il est le bassiste, directeur musical et artistique de *The Voice Belgique*. Nous pourrions ajouter également qu'il a accompagné sur diverses scènes ou plateaux de nombreux artistes comme Vianney, Charlie Winston, Loïc Nottet, Alice On The Roof, Pascal Obispo, Céline Dion, Patrick Bruel, Hélène Ségara, Véronique Sanson...



Patrick Wante, drummer et percussionniste belge, est un formidable pilier de la scène jazz flamande influencé par les grandes traditions du swing et du jazz européen.

Il a une longue histoire d'accompagnement d'artistes comme Dexter Gordon, Willy Donni, Freddy Sunder... et à son actif de nombreuses tournées notamment au Japon, Corée du Sud, Grèce, Finlande et de nombreux festival. Avec Boogle Phil & Wise Guys, il a joué régulièrement au Caveau de la Huchette à Paris. C'est avec plaisir qu'il nous revient, sa dernière prestation chez nous datant de juin dernier lors du splendide spectacle « Monk, sculpteur de silence ».

Jeudi 2 octobre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Les fleurs d'automne pourront vous inspirer. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la

Laïcité: 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h. Participation : 16 €, fleurs et café compris. Prochaines dates : 6 et 20 novembre.

Marie-Christine Cuchet



Lundi 6 et 27 octobre à 14h : atelier d'aquarelle

Les participant.e.s à cet atelier ont continué à se réunir durant les mois de vacances et la reprise de septembre fut très appréciée.

Ne parlons donc pas d'une rentrée mais d'une poursuite enthousiaste de cette activité créative.

La participation aux frais reste toujours de 5 \in ,

Papier et café offerts.

Prochaines dates: 10 et 24 novembre



Monique Piret

Mardis 7 et 21 octobre à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30. Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates: 4 et 18 novembre

Georges Gérard





Souvenir des « Les Lundis du préau » Du 15 septembre

Ce « Les Lundis du Préau », André Biaumet nous a plongé dans l'histoire ferroviaire du grand Morlanwelz. Du connu aux surprises des connexions

ferroviaires en lien avec le développement industriel puis son déclin, avec des accords commerciaux (nous laissant une photo mémorable du TGV à Morlanwelz!) ou du changement d'affectation des gares créées, détruites, réaffectées en lieu culturel ou autre... avec puis sans arrêt. Ce fut un brin d'histoire locale très enrichissant.



20 octobre : « Les Lundis du Préau »

À 14h15 : « La plus précieuse des marchandises » De Michel HAZANAVICIUS

Quand la vie est tellement dure, comment être disposé à un peu d'humanité ? Comment accueillir l'étranger, l'élément perturbateur et revoir ses priorités ? Comment avoir le courage de se démarquer du groupe social virant à l'extrémisme, nourri de Fake news et s'engager dans la voie de l'amour, de l'ouverture à la vie quitte à risquer la sienne ? Voilà bien des questions parmi d'autres que soulève ce merveilleux film tout en tendresse, poésie, amour, respect, dignité. Venez le voir, vous en ressortirez nourris de bienveillance et d'espoir.

Dominique Patte

20 octobre : « Les Lundis du Préau »

12h30: Repas mensuel

14h15 : « La plus précieuse des marchandises »

De Michel HAZANAVICIUS

Sélection officielle 2024 au Festival de Cannes

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €
 La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Aiguillettes de poulet Risotto aux champignons petits pois - Parmesan

Dessert

Café

18€

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le mercredi 15 octobre inclus par téléphone au 064/442326 et confirmation par paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau octobre - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable: Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)